

Un élu laisse passer sur son blog un commentaire jugé antisémite

■ Des blogueurs de gauche et le Mouvement des jeunes socialistes critiquent Quentin Thomas, conseiller municipal MPF : il a validé des propos tendancieux sur Simone Veil.

Nouvelle polémique liée aux blogs sur Orléans ! Quentin Thomas, conseiller municipal délégué pour la préservation de la biodiversité et la haute qualité environnementale, du Mouvement pour la France (MPF), a-t-il fait plus qu'une « bourde » en laissant paraître sur son site de blogs « Orléans par passion », le week-end dernier, un commentaire que la gauche orléanaise interprète comme étant antisémite ?

Les faits. Suite à la victoire de Barack Obama aux États-Unis, Quentin Thomas a validé pour parution un commentaire de blog qui assimilerait l'IVG (interruption volontaire de grossesse) à l'holocauste juif. On pouvait ainsi y lire : « Jeudi 20 novembre 2008, Mme Simone Veil sera seule candidate au fauteuil du grand gaulle Pierre Messmer à l'Académie française. Il aura également fallu que cette ignominie se déroule le jour anniversaire de la signature de la convention européenne des droits de l'enfant ! (...) Il paraît impossible de ne pas

crier son indignation vis-à-vis de celle qui a organisé l'extermination légale de plus de 6 millions d'enfants depuis trente-quatre ans (depuis la reconnaissance en France en 1974 du droit à l'avortement). La France se déshonore et insulte sa jeunesse. »

« Le mal est fait »

L'interprétation antisémite de ce blog saute aux yeux du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et du blogueur socialiste Pascal Martineau, dans la mesure où Simone Veil est la présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah. Mis en ligne le samedi 8 novembre à 17 h 27, le texte y est resté jusqu'à mercredi 12 novembre. Pascal Martineau a personnellement posté sur le blog deux mises en demeure



Quentin Thomas : « Je suis contre toute haine contre les juifs, les musulmans... »

invitant Quentin Thomas à retirer ce commentaire et Antoine Bardet, le « blogueur farceur » qui a récemment perdu en jus-

tice contre le maire d'Orléans lui a aussi envoyé un e-mail. Le blog avait disparu hier.

« Il faut croire que ces pressions ou d'autres, ont eu raison de cette ignominie. Mais le mal est fait. On est alors en droit d'attendre du jeune militant politique un mea culpa en bonne et due forme, mais aussi une condamnation sans ambiguïté de la part de Serge Grouard. On risque d'attendre longtemps », insiste Pascal Martineau. « Nous attendons que Serge Grouard rappelle à l'ordre cet élu de sa majorité municipale », ajoute Grégoire Chapuis (MJS). Simone Veil « une grande dame qui fait honneur à la politique », a été alertée, ainsi que les associations au cas où elles souhaiteraient ester en justice.

Anne-Marie Coursimault

« Je ne savais pas que Simone Veil était juive »

Étonnant argumentaire que celui de Quentin Thomas, joint hier : « Je n'ai pas vu d'allusion à de l'antisémitisme. C'était juste une position anti-IVG. Ce n'est pas moi qui ai écrit ce commentaire. Il y a la liberté d'expression. » Et ce n'est qu'avec la polémique qu'il a appris « que Simone Veil était juive et qu'elle avait été prisonnière » (NDLR : Simone Veil n'a pas été prisonnière, mais déportée).

Comment est-ce possible de la part d'un élu, même âgé de 19 ans ? « Je ne peux pas tout connaître. On n'étudie pas ça ni à l'école ni à la fac », nous a-t-il répondu. Sic. L'élu se justifie aussi par le nombre de blogs qu'il reçoit : environ 300, « la plupart en anglais. Je lis rapidement les commentaires en français ». S'il a tardé à enlever le texte visé, lui qui affirme « n'être pas antisémite », c'est parce

qu'il n'a plus de PC et un planning chargé. Il estime que les réactions relèvent « du procès d'intention. C'est malsain, revancharde, de la part de gens en procès contre le maire. Je me retrouve au milieu d'une bataille. Ça va trop loin pour moi. » Ce que le Mouvement des jeunes socialistes résume d'un : « Il se fait maintenant passer pour naïf afin de se dédouaner de ses responsabilités. »